



## Equipe d'Animation Pastorale - 21 août 2023

Présents : Anne, Barthélemy, Bénédicte, Claire, Henri, Marie-Madeleine, Nicole et Thierry,

Excusés : Cécile, Jacques, Paul et René

**Prochain rendez-vous de l'EAP : Jeudi 7 septembre de 19h30 à 21h30**

Après le partage d'un repas léger, nous avons abordé successivement trois questions.

1. Comme par le passé, il y aura cette année chaque mois la « messe des familles ». Après discussion, la décision a été prise pour ces dimanches-là de rassembler (ainsi que les dimanches de fête comme ceux de rentrée et de fin d'année) les messes de 10h30 et 12h en une seule messe. **Aux dates ci-dessous la messe aura lieu à 11h15**, selon le calendrier ci-dessous (la messe de 9h étant conservée) :
  - 1er octobre (fête de rentrée)
  - 15 octobre (premières communions)
  - 12 novembre
  - 10 décembre
  - 14 janvier
  - 18 février
  - 24 mars
  - 21 avril
  - 26 mai
  - 30 juin (fête de fin d'année)

On peut dire qu'il y a deux raisons principales. **D'une part c'est l'occasion de rassembler la communauté chrétienne**, en toutes ses générations, à l'occasion de fêtes significatives et des « messes des familles ». D'autre part pour un certain nombre de familles l'heure de 12h n'est pas très commode car cela repousse tardivement l'heure du dîner. **Cet horaire nous semble plus compatible avec le rythme des enfants et donc des familles.**

Des inconvénients ont été signalés (en particulier les bouleversements dans les horaires du week-end), mais ils n'ont pas paru devoir bloquer le projet. Cela concerne le quart des dimanches de l'année. On mesurera au fur et à mesure l'intérêt de la formule. Et on fera le point au terme de l'année.

Il nous faut présenter les choses avec délicatesse. En particulier avec les différentes équipes qui seront impactées (l'équipe d'animation des enfants de la messe de 10h30, les deux chorales, Marie-Claire, Barthélemy et José, l'organiste de la messe des familles).

2. **Nous avons regardé le flyer de présentation de l'année** et avons apporté les modifications nécessaires et souhaitées. Vous le trouvez en pièce jointe dans sa forme quasi définitive. N'hésitez pas à apporter vos dernières remarques. Dernière limite 30 août, merci !
3. **Nous avons juste eu le temps d'évoquer le fonctionnement de l'EAP.** Il faudra peut-être spécialiser certaines de ses rencontres, par exemple pour la préparation des temps liturgiques, en invitant les personnes plus concernées, par exemple Marie-Claire pour la chorale de 10h30. Nous gardons la date du 7 septembre comme prochaine rencontre pour justement mettre au point fonctionnement et calendrier.

Compte rendu rédigé par Henri Aubert